

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La Sarl Valérie Escapades est une société au capital de 6300 €, dont le siège social est situé 6 rue Gabriel Debrégeas 87800 LA MEYZE, immatriculée au RCS de LIMOGES sous le numéro SIRET 935031609 00016.

ACTIVITE : « TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE MARCHANDISES, avec un véhicule dont le PMA ne dépasse pas 3,5t »

TRANSPORT DE BAGAGES

ARTICLE 1 – OBJET

La Sarl Valérie Escapades a pour objet de proposer aux particuliers, un service de transport de bagages.

Le service de transport de bagages consiste à prendre votre bagage au lieu convenu ensemble et à le transporter dans la journée jusqu'à votre lieu de couchage ou en tout autre lieu convenu ensemble. Le service peut ainsi être reproduit tous les jours d'étape en étape jusqu'à la fin de votre parcours, dans la limite des zones desservies par la Sarl Valérie Escapades.

Toute prestation confiée à la Sarl Valérie Escapades vaut acceptation sans réserve par le client de la version en vigueur des CGV de la Sarl Valérie Escapades.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

ARTICLE 2 – RÉGLEMENTATION

Une prestation de transport effectuée par la Sarl Valérie Escapades correspond à un contrat-type de transport public pour le compte d'autrui, régi par :

- la « Loi d'Orientation pour le Transport Intérieur » (LOTI), directement issue des directives européennes en matière de transport et qui offre des garanties autant au transporteur qu'au client,
- le « code civil » (art.1782 à 1786),
- le « code du commerce » (art.L 132-8/9 art.L 133-1 à L 133-7) et les décrets relatifs aux contrats-types.

La loi d'orientation pour le transport intérieur (LOTI) définit les responsabilités comme suit :

- le chargement du véhicule et l'arrimage à bord comme le déchargement sont sous la responsabilité du transporteur.
- l'emballage des objets transportés est sous la responsabilité du client (les bagages doivent donc être en bon état et de qualité suffisante pour protéger les objets transportés).

Pour la réalisation des services proposés, la Sarl Valérie Escapades se réserve le droit de sous-traiter la prestation auprès de professionnels qu'elle aura sélectionnés. En cas de sous-traitance, vous en serez informés et nous vous communiquerons le nom du sous-traitant concerné.

La Sarl Valérie Escapades reste votre unique interlocuteur

ARTICLE 3 – ASSURANCE

La Sarl Valérie Escapades a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle (Transporteurs et Loueurs) auprès de :

HELVETIA 9 avenue Percier 75008 PARIS – 01.56.89.90.00 (contrat n°34001407)

Les objets transportés sont assurés, en cas de perte, de vol ou de détérioration sur l'ensemble du trajet entre la prise en charge (chargement inclus) et la livraison (déchargement inclus). Cette assurance est comprise dans le prix du transport.

ARTICLE 4 - RÉSERVATION

Le service de transport de bagages proposé par la Sarl Valérie Escapades fonctionne uniquement sur réservation.

La demande de devis ne constitue pas une réservation.

La réservation permet de réserver la date et le lieu de prise en charge de vos bagages, ainsi que le lieu de dépose.

Il est impératif que vous répondiez aux questions qui vous seront posées (nombre de bagages, poids, lieu de prise en charge, lieu de dépose, ...).

Le client s'engage à informer les responsables du lieu d'enlèvement ou de dépose de son bagage, que celui-ci sera enlevé ou retiré par la Sarl Valérie Escapades.

La réservation peut se faire par :

- Téléphone au 07.44.42.17.27 (du lundi au vendredi de 8h à 12h)
- Mail en écrivant à l'adresse contact@valerie-escapades.fr, en précisant dans l'objet « transport de bagages »
- Par courrier à l'adresse : 6 rue Gabriel Debrégeas 87800 LA MEYZE

La réservation doit être faite au plus tard un (1) mois avant la prestation.

La réservation ne sera validée qu'après réception d'un acompte correspondant à cinquante (50) pourcent du montant total. Il constituera une avance sur le règlement dû et sera encaissé par la Sarl Valérie Escapades

Le client sera averti par mail, sms ou courrier de la validation de sa réservation. Le client est fortement convié à surveiller sa boîte mail, son téléphone ou sa boîte aux lettres et nous contacter le plus rapidement possible en cas de non réception.

Le solde doit intervenir au plus tard huit (8) jours avant la prestation.

A défaut d'avoir versé le prix dans les conditions mentionnées ci-dessus et sans relance de la part de La Sarl Valérie Escapades, le client sera considéré comme ayant annulé sa réservation. Dans ce cas et pour tout retard de paiement, le client sera redevable de frais s'élevant à cinquante (50) pourcent du montant total dû.

Aucune réservation ne sera prise en compte par message vocal.

La Sarl Valérie Escapades se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute nouvelle réservation venant d'un client avec lequel un litige existe.

ARTICLE 5 – LIEU DE DÉPOSE

La Sarl Valérie Escapades dessert les hébergements professionnels : hôtels, gîtes, chambres d'hôte et camping.

Si vous logez dans des hébergements proposés uniquement sur des plateformes de réservation entre particuliers un supplément vous sera demandé.

Le client s'engage à informer les responsables du lieu d'enlèvement ou de dépose de son bagage que celui-ci sera enlevé ou retiré par la Sarl Valérie Escapades.

Le client demeure seul responsable de sa réservation d'hébergement.

Les bagages doivent être mis à disposition à 8h. Ils seront déposés sur votre lieu d'hébergement avant 18h.

ARTICLE 6 – LES BAGAGES

6.1 / Type

Le bagage peut être soit une valise, soit un sac de sport ou un sac à dos. Le format « valise de cabine » et « sac à dos » est vivement conseillé.

Le bagage doit être aisément transportable.

6.2 / Poids

La limite est fixée à 14kg.

En cas de dépassement significatif, le client devra répartir le surpoids dans un 2^e bagage, dont le port sera facturé.

Nos conducteurs sont autorisés à contrôler le poids des bagages.

6.3/ État

Les bagages doivent être en très bon état, soigneusement fermés et/ou cadenassés

6.4/ Étiquetage

Chaque bagage doit être clairement identifié avec une étiquette comportant : Nom, Prénom, Adresse et Numéro de téléphone.

Tout bagage non clairement identifié ne sera pas transporté et le client en demeurera entièrement responsable.

6.5/ Contenu

Vos bagages ne doivent pas contenir d'argent, d'objets de valeur, de matières dangereuses, de produits illicites, d'armes.

Si vos bagages contiennent des objets dont la valeur est supérieure à 50€ tels que des équipements électroniques (ordinateur, tablettes, ...), des appareils de santé (respirateur, ...), ou des médicaments, vous devez impérativement en avvertir nos services et faire une « DECLARATION DES BAGAGES » (document disponible sur le site).

6.5/ Bagage supplémentaire

Tout sac ou équipement supplémentaire est considéré comme un bagage supplémentaire et sera facturé comme tel.

Le client sera alors prévenu par téléphone ou SMS et devra s'acquitter au départ de l'étape suivante de la différence de prix entre la commande initiale et le surcoût induit. Si celle-ci n'est pas régularisée, le contrat sera alors automatiquement dénoncé par la Sarl Valérie Escapades et les bagages laissés au lieu de prise en charge prévu.

ARTICLE 7 – TRANSPORT DE VÉLO

La Sarl Valérie Escapades est équipée d'un porte-vélos pour 2 vélos.

Votre vélo doit être identifié (étiquette, voir article 6.4) et conditionné pour un transport sur un porte-vélo c'est-à-dire que tous les accessoires (casque, sacoche, antivol, pompe, kit réparation, roadbook, GPS, ...) doivent être démontés et regroupés dans un sac identifié de la même manière qu'un bagage (dont le port sera facturé).

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉS

La Sarl Valérie Escapades est responsable du bagage durant le transport. Les bagages et autres équipements ou marchandises sont suivis en permanence jusqu'au lieu de livraison.

Le bagage à transporter doit être mis à disposition de nos services à 8h00 dans la bagagerie de votre hébergement ou tout autre endroit prévu par l'hébergement. Il vous sera remis au lieu d'hébergement indiqué par vous avant 18 heures. En cas d'absence, il sera déposé dans la bagagerie de celui-ci ou dans tout autre endroit réservé à cet usage par le lieu d'hébergement.

Le client demeure responsable de son bagage, notamment en cas de vol ou dégradation sur le lieu d'hébergement, le lieu d'enlèvement ou de dépose, et notamment dans la bagagerie de ce lieu (enlèvement ou dépose).

ARTICLE 9 – TRANSPORT DE VOYAGEURS ITINÉRANTS

Le service de transport de personnes de la Sarl Valérie Escapades, à l'intention des voyageurs itinérants, consiste en la mise à disposition de véhicule, type minicar de 8 passagers et 1 conducteur, afin de vous permettre :

- de rejoindre votre première étape, ou votre premier hébergement, à partir d'une gare, routière ou ferroviaire ;
- de rejoindre une gare, routière ou ferroviaire, à partir de votre dernière étape, ou votre dernier hébergement ;
- de rejoindre votre point de départ à partir de votre dernière étape, ou votre dernier hébergement ;

Ce service s'adresse exclusivement aux voyageurs ayant par ailleurs effectué une réservation pour un ou plusieurs transferts de bagages, et est donc envisagé comme une prestation complémentaire.

La réservation auprès de nos équipes vous permet de réserver la date, l'heure et le lieu de votre prise en charge par notre conducteur, ainsi que l'heure et le lieu de dépose. Les horaires seront confirmés lors de la confirmation de votre réservation.

ARTICLE 10 – TARIFS

L'ensemble des tarifs est disponible sur notre site Internet www.valerie-escapades.fr, sur simple demande par mail à l'adresse contact@valerie-escapades.fr et sur devis pour des prestations personnalisées

Les prix sont exprimés en Euros, s'entendent TTC

Le prix total indiqué dans le récapitulatif de la réservation est le prix définitif, sauf nouvel élément le jour de la prestation : bagage(s) supplémentaire(s), surpoids de bagage(s), bagage(s) demandant un maniement ou un soin spécifique. Ce prix comprend le prix total pour la ou les prestations réservées avec le détail de chaque prestation. La Sarl Valérie Escapades se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, à l'exclusion des tarifs des prestations déjà réservées.

Le prix annoncé au client lors de sa réservation ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

ARTICLE 11 – MOYENS et MODALITÉ DE PAIEMENT

L'acompte doit être payé au plus tard un (1) mois avant la prestation.

Le solde doit être réglé au plus tard huit (8) jours avant la prestation.

Le contrat de transport n'est donc effectif que lorsque le montant correspondant à la prestation de transport a été encaissé.

En l'absence de paiement dans les délais ci-dessus mentionnés, un mail ou sms vous sera transmis. Le client est fortement convié à surveiller sa boîte mail et son téléphone, et nous contacter le plus rapidement possible en cas de non réception. Le paiement de la prestation devra intervenir dans les 48 heures de ce message.

Toute demande de prestation non réglée dans ces délais sera considérée comme non confirmée par le client et annulée.

Le règlement se fait uniquement par virement bancaire aux conditions ci-dessus mentionnées.

ARTICLE 12 – MODIFICATION

Toute modification de service peut être enregistrée sans frais supplémentaire hormis l'ajout de bagages qui vous sera facturé (par nombre de voyage supplémentaire)

Toute modification doit être communiquée à la Sarl Valérie Escapades au plus tard à 9 heures la veille de la prestation (annulation de transfert, modification du lieu de prise en charge ou de livraison, report d'étape) sous peine de facturation de frais.

ARTICLE 13 - ANNULATION

Le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter du paiement de l'acompte pour exercer son droit de rétractation sauf si la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et que le client a, préalablement à l'exécution du service, expressément renoncé à son droit de rétractation. Si la totalité du service n'est pas exécuté, le client verse au professionnel un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Sans préjudice du délai de rétractation lorsqu'il est applicable, toute réservation peut faire l'objet d'une annulation par courriel ou par téléphone, sans justification par le client dans les conditions suivantes :

- Au moins 48 h avant la réalisation de la prestation : sans indemnité
- 24 h avant la réalisation la prestation : indemnité due par le client à la Sarl Valérie Escapades à hauteur de 50 % du prix du service commandé
- à moins de 24 h de la réalisation de la prestation : indemnité due par le client à la Sarl Valérie Escapades à hauteur de 100 % du prix du service commandé

Suivant les conditions d'annulation indiquées ci-dessus, les remboursements éventuels interviendront selon le même mode de paiement utilisé pour le règlement initial.

Toute réservation peut faire l'objet d'une annulation sans justification par nos services dans les conditions suivantes :

- Au moins 48 h avant la réalisation de la prestation : restitution des sommes perçues sans indemnité
- 24 h avant la réalisation la prestation : restitution des sommes perçues et indemnité, due au client, équivalente à 50 % du prix du service commandé
- à moins de 24 h de la réalisation de la prestation : restitution des sommes perçues et indemnité, due au client, équivalente à 100 % du prix du service commandé

Une modification de la prestation par la Sarl Valérie Escapades permettant de répondre à la demande du client ne pourra pas être considérée comme une annulation de la prestation.

ARTICLE 14 - RÉSERVES

Délai de forclusion, Art. L. 133.3 du code du commerce : le client dispose, pour adresser ses réserves à la Sarl Valérie Escapades, de 3 jours francs et ouvrables à compter de la livraison des bagages, vélos. A la réception de ses bagages, le client doit donc toujours en contrôler le nombre et l'état général, extérieur et intérieur.

En cas de réserve, le client est invité à décrire le plus simplement et le plus clairement possible le ou les problèmes constatés. En aucun cas, des mentions comme "sous réserve de déballage" ou "sous réserve de contrôle" ne peuvent être prises en compte. En cas de détérioration constatée et si ces directives ne sont pas respectées, aucun remboursement ne peut être effectué.

En cas de doute ou de problème, il est conseillé de contacter la société par mail ou par téléphone, à tout moment.

ARTICLE 15 – DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ DE VALERIE ESCAPADES

Outre celle déjà définie dans le contrat-type de transport, la Sarl Valérie Escapades se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation sur le lieu d'hébergement, avant la prise en compte et après la livraison.

ARTICLE 16 – FORCE MAJEURE

La Sarl Valérie Escapades ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli à ses obligations, pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de l'inexécution résulte d'un cas de force majeure tel que intempéries, grèves, travaux de voirie, densité de circulation et accidents routiers, et tous événements échappant raisonnablement au contrôle de la Sarl Valérie Escapades.

La Sarl Valérie Escapades informera le client dans les meilleurs délais et fera ses meilleurs efforts afin de satisfaire ses obligations mais elles pourront être retardées ou annulées sans indemnité.

ARTICLE 17 – DROIT APPLICABLE

La Sarl Valérie Escapades est une société de droit français. La loi applicable à nos relations contractuelles est donc la loi française. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux français. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions étaient déclarées comme non valide(s) par une juridiction compétente ou en application d'une loi/règlement, les autres stipulations conserveront toute leur force et leurs effets.

ARTICLE 18 – RÉCLAMATIONS

Toutes réclamations ou questions peuvent être adressées par courrier à la Sarl Valérie Escapades 6 rue Gabriel Debrégeas 87800 LA MEYZE ; par téléphone au 07 44 42 17 27 ; ou par mail à l'adresse contact@valerie-escapades.fr

ARTICLE 19 – MÉDIATEUR

Le client aura la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle. Conformément à l'ordonnance n° 2015-1033 du 20 août 2015 et au décret d'application n° 2015-1382 du 30 octobre 2015, tout différent ou litige dit de consommation, sous réserve de l'article L. 612-2 du code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès de la plateforme de règlement en ligne des litiges. Quel que soit le moyen utilisé pour saisir le médiateur, la demande devra contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : ses coordonnées postales, électroniques et téléphoniques ainsi que le nom et l'adresse de la Sarl Valérie Escapades, un exposé succinct des faits et la preuve des démarches préalables que vous avez effectuées auprès de la Sarl Valérie Escapades.

En cas d'échec de la médiation, le client ou La Sarl Valérie Escapades pourront saisir la juridiction française compétente.

ARTICLE 20 – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ et INFORMATIONS PERSONNELLES

En s'inscrivant à une prestation auprès de La Sarl Valérie Escapades, le client final, accepte expressément les termes de la politique de confidentialité de La Sarl Valérie Escapades dont il reconnaît avoir pris connaissance dans son intégralité avant réservation.

Pour permettre la conclusion, la gestion et l'exécution de l'inscription, les données personnelles du client seront conservées au siège de La Sarl Valérie Escapades et communiquées au conducteur. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression, ainsi que d'un droit à la portabilité de ses données ou de limitation du traitement. Il pourra, également, pour des raisons tenant à sa situation particulière, s'opposer au traitement de ses données. Toutefois, certaines données sont nécessaires à la gestion de la réservation. Aussi, tout refus de sa part de les communiquer pourrait faire obstacle à la gestion et à l'exécution de sa réservation et/ou à l'organisation de la prestation sans que la responsabilité de La Sarl Valérie Escapades puisse être engagée. Il pourra exercer ces droits en écrivant par lettre simple à : Sarl Valérie Escapades – 6 rue Gabriel Debrégeas – 87800 LA MEYZE ou à l'adresse mail suivante contact@valerie-escapades.fr. Le client dispose également d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation vous avez la possibilité de vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

ARTICLE 21 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le client reconnaît avoir pris connaissance, lors de sa réservation, des conditions générales de vente.

L'acceptation d'un devis par le client et la confirmation de sa commande impliquent l'entière adhésion du client aux présentes conditions générales de vente et l'acceptation sans réserve de toutes les dispositions y étant énoncées.

La Sarl Valérie Escapades se réserve le droit de les modifier à tout moment.